

Crise agricole : « La destruction des espèces protégées est-elle vraiment la solution ? »

Collectif

Alors que l'Assemblée Nationale a adopté un article qui ne sanctionne plus pénalement les destructions d'espèces et d'habitats protégés, un collectif d'associations de protection de la nature et de l'environnement s'alarme d'une telle évolution, soulignant sa contre-productivité vis-à-vis du monde agricole.

Le monde agricole lance de nouveau un appel au secours. La détresse est bien réelle pour nombre d'entre eux : 18 % des membres de ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté. Le changement climatique les frappe de plein fouet avec une succession de sécheresses, d'inondations et de gels tardifs. Ce métier indispensable mais difficile n'attire donc plus. Nous sommes pourtant à un moment charnière : d'ici 2030, la moitié des chefs d'exploitation auront l'âge de partir à la retraite. Il faudra les remplacer.

Le 21 janvier, a repris au Parlement l'examen d'un projet de loi censé apporter des réponses aux revendications exprimées et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et nouvelles agricultrices. Via un amendement à son propre texte, le Gouvernement a fait adopter à l'Assemblée Nationale un article qui encouragera les destructions d'espèces et d'habitats protégés, comme la loutre, le hérisson ou la mésange bleue.

Du fait de cet amendement, quelle que soit la personne à l'origine de cette destruction illicite, promoteur immobilier, chasseur, porteur d'un projet d'usine ou d'éolienne, elle ne serait plus sanctionnée pénalement si elle a agi par imprudence ou négligence. C'est une invitation à considérer la biodiversité comme quantité négligeable, pouvant être détruite sans que cela porte à conséquence. Nous nous interrogeons : cette mesure est-elle vraiment la solution à la détresse des agriculteurs ?

La biodiversité, meilleure alliée de l'agriculture

Permettre à tous de détruire des espèces protégées ne réglera en rien les problèmes de revenus des agriculteurs et agricultrices, qui subissent la pression de la grande distribution. Cela ne leur permettra pas de s'affranchir de la dépendance de l'agriculture industrielle aux importations d'énergies fossiles, engrais azotés, produits phytosanitaires ou encore tourteaux de soja à destination de l'alimentation animale.

Ces dépendances exposent pourtant les agriculteurs et agricultrices aux fluctuations économiques ainsi qu'aux conditions géopolitiques. Cela ne permettra pas de lutter contre la concurrence déloyale des importations venant de pays où les règles sociales et environnementales permettent de produire à bas coût.

Enfin, croire que le fait de pouvoir détruire impunément des espèces protégées rendra plus attractif le métier d'agriculteur est faire offense à celles et ceux qui envisagent cette vocation.

Donc non, cet article 13 n'aidera pas les agriculteurs et les agricultrices. Pire, il les mettra rapidement en difficulté. Car la biodiversité est la meilleure alliée de l'agriculture.

Préserver la production agricole de demain

Préserver la biodiversité, c'est préserver les sols, qui sont la base de la production, et donc préserver la production de biomasse et les rendements agronomiques. Préserver la biodiversité, c'est aussi préserver des espèces alliées comme les coccinelles, qui aident les agriculteurs à lutter contre les ravageurs, sans pesticides. C'est donc les aider à préserver leur santé et à faire des économies. C'est aussi préserver les haies qui font office de brise-vent et préservent les sols agricoles de l'érosion. C'est aussi préserver les pollinisateurs, indispensables auxiliaires pour les activités de maraîchages et dans les vergers.

Préserver aujourd'hui la biodiversité, la vie des sols, la qualité de l'eau, c'est préserver la production agricole de demain. Faire de la biodiversité un bouc émissaire, la sacrifier pour apaiser des revendications court-termistes de certains syndicats, est donc une erreur stratégique majeure.

Nous appelons donc le Gouvernement et les parlementaires à modifier ce projet de loi au Sénat, en supprimant cette mesure contre-productive, et y inscrivant les mesures indispensables pour aider le monde agricole à sortir de l'impasse. Accompagner les agriculteurs et agricultrices dans leur transition agroécologique, les armer dans les négociations avec la grande distribution, lutter contre le changement climatique qui les accable, sortir des accords de libre-échange qui alimentent les importations, faciliter l'accès au foncier... : autant de vraies solutions, urgentes et responsables, et autrement plus efficaces !

Signataires :

Antoine Gatet, président de France Nature Environnement

Maria Pelletier, présidente de Générations Futures

Rémi Luglia, président de la Société nationale de protection de la nature

Christine Rollard, présidente de l'Opie

Alice Picard, porte-parole d'Attac

Camille Dorioz, directeur des campagnes de Foodwatch France

Benoît Thomé, président d'Animal Cross

Christophe Coret, président d'AVES France

Nicolas Simonet, président de l'ASPA Vosges

Stéphane Lamart, président-fondateur de l'association Stéphane Lamart

Arnaud Greth, président de l'Association Noé

Michèle Durieux, présidente de l'association Collectif animalier du 06

Estelle Vanden-Abeelee, directrice de Perche Nature

Julie de Saint Blanquat, présidente d'États Sauvages

Yolaine de la Bigne, porte-parole de l'ASPAS

Véronique Andrieux, directrice Générale WWF France

Nathalie Soisson, présidente de l'Association de Protection des Animaux par le Droit

Marie-Laure Laprade, présidente Éducation Éthique Animale

Gérard Caussimont, président de l'association FIEP-Groupe ours Pyrénées

Claudine Tourret, présidente Association KERMIT